

QUESTION ECRITE n° 2168

**Baisse fiscale cantonale contrecarrée par les hausses d'impôts
dans les communes : chercher l'erreur**

Les dernières assemblées communales du budget ont mis en évidence la nécessité pour de nombreuses communes d'augmenter leur quotité d'impôt. Les budgets annuels sont chaque année revus et travaillés au franc près mais le constat est clair : les communes peinent à faire face à leurs obligations de base. Le partage des tâches entre l'Etat et les communes selon la Constitution jurassienne réclame toujours plus de moyens alors que les rentrées fiscales peinent à rentrer. 2009 verra le problème s'amplifier avec la mise en application de la baisse fiscale votée par le peuple.

Les fusions de communes permettront à moyen ou long terme aux communes concernées de faire des économies mais pour l'heure, la situation est préoccupante.

Je demande donc au Gouvernement :

- Quelle est son appréciation sur l'augmentation de la quotité d'impôt dans de nombreuses communes ?
- L'attractivité du Canton ne risque-t-elle pas de souffrir de cette situation puisque pour le contribuable la diminution de la taxation cantonale est annulée par l'augmentation de la quotité communale ?

Je remercie le Gouvernement pour ses réponses.

Vicques, le 19 mars 2008

Groupe PCSI :

Suzanne Maître-Schindelholtz

